

Les matinées de l'Observatoire emploi, insertion et cohésion sociale

RESTITUTION DES TRAVAUX DE L'OBSERVATOIRE
ET TABLES RONDES DEBAT AUTOUR DU THEME
LA SORTIE DE CRISE : ENTRE ESPOIRS ET RÉALITÉS !

Synthèse des travaux/échanges de la matinée du 15 décembre 2010



INTRODUCTION

Dounia BESSON, Vice-présidente du Grand Lyon à l'emploi, l'insertion et l'économie solidaire, rappelle que le cahier de l'observatoire résulte d'un travail partenarial pour vous informer, analyser les tendances de la situation de l'emploi, de la demande d'emploi et les résultats et le poids des publics en parcours d'insertion professionnelle qui sont de plus en plus nombreux sur notre agglomération.

Ainsi, à partir des mesures de relance prises par l'Etat et la Région, de la mobilisation des acteurs du service public de l'emploi et de témoignages croisés de dirigeants d'entreprise, nous vous proposons un éclairage sur les opportunités et les freins inhérents à cette période d'incertitude qui à la fois montre une relative reprise et en même temps génère de plus en plus de précarité.

L'objectif de cette matinée est de vous donner des repères pour agir dans votre action quotidienne, c'est le sens de l'observatoire emploi, insertion et cohésion sociale qui est devenu, je l'espère, un outil stratégique au service des professionnels, élus et institutions de l'agglomération.

Ivan POSTEL-VINAY, directeur des Politiques de l'Emploi au sein de l'Unité territoriale du Rhône de la DIRECCTE Rhône-Alpes, présente les excuses de Francis VUIBERT, Préfet délégué à l'égalité des chances, qui devait coprésider cette manifestation.

PREMIÈRE PARTIE : Restitution du 8^{ème} cahier de l'observatoire emploi, insertion et cohésion sociale dans l'agglomération lyonnaise



Caroline TESTUT-SIMEU rappelle que, si l'observatoire emploi insertion existe depuis bientôt 10 ans, il s'attache en particulier à suivre les effets de la crise sur le marché de l'emploi depuis fin 2008 : évolution de l'emploi, du chômage, de l'insertion par l'emploi.

L'emploi salarié privé : un bilan mitigé

Entre fin 2008 et fin 2009, on observe une baisse du nombre d'emplois salariés privés sur l'ensemble du territoire conférence des maires – excepté dans le centre (Lyon et Villeurbanne) et le sud-ouest de l'agglomération. Caroline TESTUT SIMEU précise que les situations communales au sein d'un territoire conférence des maires peuvent être très différentes. Le contraste des évolutions d'emplois entre les territoires s'explique en partie par la typologie des emplois : dans le secteur centre (qui regroupe Lyon et Villeurbanne) sont concentrées les activités de services, plus épargnées par la crise.

Le Rhône avait perdu plus de 5 000 emplois en 2009 ; à partir du deuxième trimestre 2010, on constate une reprise du nombre d'emplois salariés privés, principalement dans le secteur tertiaire. L'industrie continue à perdre des emplois et le bâtiment stabilise le nombre de ses emplois. Le nombre d'offres d'emplois recensées par Pôle Emploi augmente de 17% entre janvier et juillet 2010 (par rapport à la même période en 2009). Il s'agit toutefois souvent d'emplois temporaires (CDD), de contrats aidés...

Autres signes encourageants : le nombre de salariés en chômage partiel est en baisse, ainsi que le nombre d'entreprises défaillantes. Toutefois les investissements des entreprises demeurent limités.

Augmentation du chômage des seniors et des femmes

Le chômage continue à progresser – à un rythme certes moins soutenu qu'en 2009, mais plus rapidement dans le Grand Lyon qu'à l'échelle de la région ou de la France. Fin juillet 2010, on recensait plus de 84 000 demandeurs d'emploi de catégories A, B ou C dans le Grand Lyon (dont 75% en catégorie A, donc sans emploi). L'augmentation est plus importante sur les catégories B et C (demandeurs d'emploi en activité réduite) avec une hausse de +15% en un an.

Entre septembre 2009 et septembre 2010, on observe une forte hausse du nombre de demandeurs d'emploi de longue durée (+31%). Le chômage des seniors – hommes comme femmes – croît aujourd'hui plus rapidement (+15%) que lors des premiers mois de la crise. Caroline TESTUT-SIMEU rappelle qu'au début de la crise, c'est le chômage des jeunes qui avait augmenté le plus rapidement : il semble à présent s'être stabilisé. Elle insiste toutefois sur la prudence à adopter dans l'analyse des chiffres en la matière : les jeunes ne s'inscrivent pas systématiquement à Pôle Emploi, d'autres ne demeurent pas inscrits... par conséquent il est plus difficile d'estimer la réalité du chômage des jeunes et il convient notamment d'observer également l'activité des missions locales afin d'avoir une vision plus complète et juste.

L'augmentation du chômage des femmes dans le Rhône (+8% en un an) est plus marquée qu'à l'échelle de Rhône-Alpes ou de la France.

Augmentation du nombre de personnes en insertion

Le nombre de personnes accompagnées a augmenté dans tous les dispositifs supports (personnes suivies dans le cadre des quatre PLIE couvrant 20 communes, jeunes suivis par les missions locales, accompagnement des bénéficiaires du RSA dans le cadre du programme départemental d'insertion...). On constate une diminution nette des sorties vers l'emploi. Quels que soient les indicateurs observés (sorties positives pour les PLIE, emplois durables pour les missions locales, étapes d'emploi et de formation vécues par les bénéficiaires du RSA), ils convergent tous vers une conclusion identique : une baisse sensible des débouchés à l'emploi.

Le baromètre des personnes en demande ou en cours d'insertion professionnelle, mis en place entre les partenaires depuis 2008, recense 89 000 à 93 000 personnes en demande ou en cours d'insertion dans l'agglomération fin 2009 – soit environ 15% de la population active. Ce nombre a augmenté de 19 à 24% par rapport à fin 2008. Y sont recensés les demandeurs d'emploi de longue durée en catégorie A, B et C, les adultes couverts par le RSA socle, les allocataires de l'AAH, les jeunes en demande d'insertion suivis par les missions locales et les personnes en contrat aidés. En observant ces situations hétérogènes au sein d'un même outil, l'Agence d'urbanisme a pu, avec l'aide des partenaires, comptabiliser une seule fois les personnes bénéficiaires de plusieurs dispositifs (bénéficiaires du RSA et demandeurs d'emploi de longue durée inscrits à Pôle emploi par exemple).

Un tiers de cette population en insertion bénéficie d'un accompagnement professionnel renforcé ; les autres sont pour certains accompagnés socialement car confrontés à de multiples difficultés. Sur les 89 000 à 93 000 personnes, on estime à 45% le nombre d'inscrits à Pôle emploi en catégorie A, B ou C.

Alain BLUM conclut à la fragilité de la période actuelle, avec des signes annonciateurs de reprise et à la fois des difficultés persistantes notamment pour les demandeurs d'emploi de longue durée et les senior. La situation des jeunes reste également préoccupante ce que confirment les missions locales.

Échanges avec la salle

Christine VAISSE, directrice de la mission locale de Lyon, attire l'attention sur les chiffres en « trompe l'œil » du taux de chômage des jeunes. Elle estime qu'un jeune en recherche d'emploi sur cinq seulement s'inscrit à Pôle Emploi. Elle constate une stabilisation du nombre de nouveaux inscrits sur la période récente (alors qu'ils avaient augmenté de 12 à 15% sur les deux dernières années), mais aussi une augmentation du nombre de jeunes en suivi – qui ne trouvent pas de solution, sinon des réponses précaires à leur demande d'emploi. En effet, l'accès à l'emploi durable (CDI et CDD de plus de 6 mois) a diminué de 12% ; en parallèle, l'intérim est en hausse de 7%. Cette situation produit une précarisation du public jeune : elle se manifeste aujourd'hui chez les jeunes de niveau Bac +4. Christine VAISSE relève, parmi la population accueillie à la mission locale, une augmentation de presque 10% du nombre de jeunes de niveau 4 (supérieur au Bac). Les jeunes ne semblent donc pas sortir de la crise.

Vincent BELEY, directeur de la maison de l'emploi et de la formation de Lyon, souhaite clarifier et compléter les chiffres : depuis juin 2008, c'est-à-dire depuis deux ans, le nombre de demandeurs d'emploi à Lyon a augmenté de 35% - soit un choc jamais connu auparavant -, avec deux fois plus de cadres ou diplômés Bac + 3.

Il s'étonne que, sur le territoire conférence des maires Val d'Yzeron, on relève une augmentation du nombre d'emplois de plus de 2%, alors que, sur ce même territoire, la hausse du nombre de demandeurs d'emplois est la plus importante (+20 à 30%).

Caroline TESTUT-SIMEU explique que les chiffres du nombre d'emplois salariés privés étaient arrêtés à fin 2009, faute de données plus récentes. L'évolution de 1,2% sur un petit territoire ne représente que 200 emplois supplémentaires en 2009. La période observée pour les chiffres de la demande d'emploi est différente (de juillet 2009 à juillet 2010) ; elle a été privilégiée car elle est plus récente. Le faible volume observé et le décalage de période peuvent expliquer les contradictions relevées. Elle convient que l'analyse peut être approfondie notamment en croisant avec le tissu économique du territoire. *De plus, le bassin de recrutement des entreprises d'un territoire est souvent beaucoup plus large que le territoire stricto sensu.*

Axel RIEHL, responsable du développement local au Grand Lyon, précise que les 200 emplois supplémentaires enregistrés sur le territoire Val d'Yzeron relèvent d'un épiphénomène : ils sont exclusivement liés à des mouvements internes endogènes à l'entreprise SANOFI de Marcy l'Étoile.

David PARENT, chargé de mission entrepreneuriat au Grand Lyon, s'étonne que les cahiers de l'observatoire ne traitent la question de l'emploi que du point de vue de l'emploi salarié. Or, 80% de la création d'entreprise a pour objectif la création de son propre emploi. Le régime d'auto-entrepreneur a sans doute eu un impact fort à cet égard, sur le chômage des jeunes également : le nombre de créations d'entreprise a bondi de 70 à 75%. Pourquoi ne pas communiquer aussi sur ces chiffres ? Il souhaite également connaître les données relatives à la formation : en effet, les dispositifs d'accompagnement peuvent déboucher vers de l'emploi, vers de la création d'entreprise, mais également vers de la formation. Il lui semble que cet aspect était développé dans d'anciens cahiers.

Alain BLUM convient que l'observatoire avait fourni un éclairage sur la dynamique de création d'entreprise en 2009, mais que l'objectif de cette matinée était d'enrichir les données de la demande d'emploi et de l'insertion – et de conserver un format de 12 pages...

Caroline TESTUT-SIMEU reconnaît que l'analyse est menée de façon territorialisée, et qu'à l'échelle de l'agglomération, la hausse de la création d'activité en 2009 est impressionnante. Elle suggère de travailler pourquoi pas à l'avenir avec des partenaires spécialisés (CCI pour l'auto-entrepreneuriat, Conseil régional pour la formation par exemple, Lyon Ville de l'entrepreneuriat...), pour traduire les données à bon escient - quitte à étoffer le cahier.

Pierre SUCHET, responsable du service stratégie de la DHDSU du Grand Lyon, propose un regard sur le baromètre en lien avec la conjoncture et le marché de l'emploi. Sur les 594 000 actifs du Grand Lyon, les trois quarts sont en emploi. Sur le dernier quart, 50 000 à 52 000 sont inscrits en catégorie A, B, C et considérés comme en capacité à retrouver un emploi sans trop de difficultés a priori (ils ne sont pas comptabilisés dans le baromètre) ; le nombre de personnes relevant de l'insertion (comptabilisées dans le baromètre), car plus éloignées de l'emploi, est plus important (90 000). 38 000 seulement d'entre eux bénéficient d'un accompagnement professionnel renforcé. Pierre SUCHET est interpellé par ces données : il s'interroge sur l'efficacité globale du dispositif public d'intervention – pourtant augmenté pour réduire le chômage.

Ivan POSTEL-VINAY reconnaît qu'il est parfois difficile de faire correspondre des dispositifs nationaux avec la réalité du territoire – d'autant qu'elle est analysée très finement au travers d'outils comme le baromètre, et que l'on voit apparaître des catégories nouvelles. Pour autant, il permet de faire émerger des besoins spécifiques, auxquels on peut mettre en place des réponses.

DEUXIÈME PARTIE : Sortie de crise : entre espoirs et réalités !



Table ronde Entreprises

Une crise vécue différemment

Christian PIN est le Président d'Entreprise Nouvelle d'Insertion par l'Economie (ENVIE) RHONE : créée depuis 20 ans, l'association propose en particulier une alternative au « tout-jetable » en réparant et revendant des appareils électroménagers. La majorité des salariés sont employés en contrat d'insertion. L'association réalise un chiffre d'affaires de 800 000 € par an. Depuis 2005, ENVIE SUD EST assure la collecte et le traitement des déchets d'équipements électriques et électroniques, passant en 5 ans de 1 à 58 salariés – en majorité en insertion.

Au cœur d'un secteur principalement tourné vers l'environnement, ENVIE RHONE et ENVIE SUD EST n'ont pas subi de « trou d'air » dans leur activité. En revanche, Christian PIN ressent pleinement les effets de la crise au niveau social. Les personnes employées en insertion par ENVIE RHÔNE connaissaient avant la crise des sorties dynamiques dans 70% des cas (CDI, CDD de longue durée, formation qualifiante...) ; ce taux est tombé à 60% depuis 2009. À ENVIE SUD EST, qui emploie des personnes moins qualifiées (opérateurs de démantèlement, manutentionnaires...), la proportion de sorties dynamiques est passée de 55% à 40%. Christian PIN observe que les personnes embauchées en insertion aujourd'hui sont de plus en plus éloignées de l'emploi – donc plus fragiles, et avec une perspective moindre de retrouver une sortie positive.

Les deux structures n'ont pas reçu d'aide de l'État, ni bénéficié d'un plan de relance ; en revanche, elles ont été concernées par l'application de la clause sociale dans les marchés publics d'environnement. En outre, avec l'appui de DIRECCTE et de la direction de la propreté du Grand Lyon, ENVIE compte aujourd'hui 80 salariés et signe une centaine de contrats insertion par an. Les deux structures ont profité de cette période difficile pour développer les aspects organisationnels et économiques. Elles représentent, en 2010, 3 millions € de CA et constituent la première entreprise d'insertion du Rhône. 200 000 € par an sont investis entre les deux structures, pour poursuivre leur développement.

MAVIFLEX, au contraire, est passée sans transition d'une activité très forte en 2008 à un « arrêt sur image » en janvier 2009. **Anne-Sophie PANSERI** est la présidente de cette société qui fabrique sur 10 000 m² à Décines des portes souples : ces structures en acier ou inox et toile qui permettent l'isolation thermique de bâtiments. La société est passée de 30 à 85 salariés en 10 ans ; elle réalise un CA de 14 millions €, dont 20% à l'international.

Ces commandes à l'international se sont interrompues brutalement début 2009 avec la Russie, progressivement à compter de l'été 2008 avec la Grande Bretagne. En effet, la société produit des biens d'équipement – donc de confort : elle a été impactée directement par l'arrêt des investissements des entreprises. Pour conserver les emplois, Anne-Sophie PANSERI a donc dû prévoir un plan de chômage partiel, en anticipant les risques pour éviter d'en arriver aux licenciements économiques. Elle s'était fixé un objectif de résultat 0. En parallèle, incitée par le dispositif législatif, elle a mis en œuvre un plan de formation, de façon à ce que les salariés se forment dans l'entreprise– et dans une dynamique d'apprentissage – pendant les périodes de chômage partiel, selon l'équation 1 jour chôme = 1 jour formé.

Anne-Sophie PANSERI a beaucoup communiqué avec les salariés pendant cette période : elle les a réunis presque chaque semaine pour leur exposer la situation. Au fur et à mesure, ces réunions ont été l'occasion de séances de brainstorming pour éviter les arrêts de production : les salariés eux-mêmes ont émis des suggestions d'organisation. C'est ainsi que l'atelier tôlerie a proposé de réaliser ce qui était auparavant confié à la sous-traitance : si ce choix n'était pas sans conséquence pour les sous-traitants, il a permis à l'entreprise de maintenir un niveau d'activité. Les salariés ont également proposé de répartir leurs congés le vendredi... Anne-Sophie PANSERI souligne l'implication d'une équipe : ensemble les membres de MAVIFLEX ont porté la crise, ensemble ils ont réussi à trouver des solutions. Finalement, aucun jour n'a été chôme ; et le chiffre d'affaire n'a baissé que de 15%, moins que la conjoncture ne le laissait craindre. Anne-Sophie PANSERI exprime sa fierté de voir un lien de solidarité ravivé au sien de l'entreprise.

Elle précise que sa PME industrielle ne se situait pas dans la cible du plan de relance gouvernemental : elle n'a donc pas perçu d'aides. De la même façon, MAVIFLEX, ne répondant pas aux marchés publics, n'a pas bénéficié des assouplissements mis en place en la matière. En revanche, la société s'est positionnée sur les marchés porteurs ou qui ont su maintenir leur activité en 2009 : laboratoires pharmaceutiques, grande distribution, agro-alimentaire.

Axel RIEHL travaille au sein de la Direction des services aux entreprises du Grand Lyon, qui accompagne toutes les entreprises du territoire (de la PME aux grands comptes) sur toute la chaîne de leur développement. Celles-ci s'adressent au Grand Lyon pour leurs questions opérationnelles (en matière de voirie, de propreté...), mais aussi pour leurs problématiques d'implantation, de recrutement, de développement à l'export...

Bien que le Grand Lyon n'ait pas vécu la crise comme les entreprises, avec des conséquences sociales importantes, il a pu mesurer ses impacts sur les entreprises :

- Le nombre d'heures de chômage partiel est passé en un an de 300 000 à 2,5 millions. Cette situation était nouvelle pour les développeurs économiques de la direction des services aux entreprises, qui se sont rapprochés des services de l'État.

- Les demandes d'implantation, qui représentaient l'activité principale des développeurs, ont diminué de 50% (de 220 000 m² de tertiaire placés sur le Grand Lyon en 2008 à 120 000 m² en 2009). Ils ont donc dû faire évoluer leur métier.
- À l'inverse, il a fallu mener en 2009 12 plans de revitalisation (contre 1 ou 2 par an auparavant). En effet, toute entreprise de 1 000 salariés qui procède à un licenciement collectif met à mal un territoire : elle doit contribuer à le revitaliser financièrement. Il a fallu répartir une enveloppe de 4 à 5 millions € sur le territoire, trouver des actions immédiates, locales, avec les entreprises présentes... un métier nouveau pour les développeurs.
- En matière foncière, on observe l'apparition de friches sur des territoires à enjeux : c'est le cas avec la fermeture de CIBA dans la vallée de la chimie, de SAINT JEAN INDUSTRIES le long du boulevard périphérique, ou de GIVAUDAN dans le 8ème arrondissement... Une mobilisation du Grand Lyon est attendue sur le volet foncier, mais les surfaces en jeu, très importantes (jusqu'à 10 hectares), auront nécessairement une forte incidence financière.
- La communauté urbaine a développé sa Programmation Pluriannuelle d'Investissement (PPI) de plus de 30%, pour aider les entreprises à faire face.
- Les délais de paiement ont également été raccourcis.

RENAULT TRUCKS a vécu la crise comme de nombreuses entreprises, grandes ou petites, à une échelle différente mais avec les mêmes problématiques. **Thierry GUÉRIN** représente cette société qui fabrique et commercialise essentiellement des camions depuis son entrée dans le groupe suédois AB VOLVO il y a 10 ans. Sur 10 000 salariés, 5 000 travaillent à Saint Priest et Vénissieux. Fin 2007, RENAULT TRUCKS fabriquait jusqu'à 220 camions par jour : deux ans après, la production était tombée à 43 camions par jour. Malgré une chute de production de plus de 50%, la baisse du chiffre d'affaires a pu être limitée. Tout a été réorganisé, les frais fixes ont été serrés au maximum : depuis 3 ans, aucune rémunération n'a évolué.

Thierry GUÉRIN explique que la société s'est séparée de la quasi-intégralité de ses intérimaires sur l'ensemble de ses sites dans un premier temps. Puis RENAULT TRUCKS a eu recours massivement au chômage partiel : en 2009, 80% des salariés ont été concernés, de l'ouvrier au cadre supérieur. Seuls les secteurs des Études & recherches ont été épargnés, pour préserver l'avenir.

Si nécessaires soient-elles, ces mesure n'en étaient pas moins difficiles à appliquer : tous les salariés ne sont pas touchés de la même façon, et il est périlleux de maintenir un équilibre interne dans ces conditions. RENAULT TRUCKS a enfin bénéficié d'un prêt de l'État de 250 millions €. Malgré des taux d'intérêt élevés (6 à 9%, selon les résultats de la société), il a permis de sauvegarder toutes les activités Études & recherche de l'entreprise pendant la période la plus difficile de la crise. Ce prêt est aujourd'hui remboursé. Thierry GUÉRIN espère qu'en 2011, l'entreprise renouera avec une situation positive.

Les sous-traitants ont été plus fortement touchés que RENAULT TRUCKS par la baisse d'activité en cascade. Thierry GUÉRIN rappelle que le gouvernement a mis en place la plate-forme automobile, à laquelle participe RENAULT TRUCKS : des pôles de réflexion proposent des actions en direction des emplois et des compétences, ainsi qu'en matière de relation sous-traitante. Ces actions, si elles n'ont pas permis de préserver toutes les entreprises sous-traitantes, ont renforcé les relations et limité certains impacts.

Vers un espoir de reprise ?

Sans préjuger de l'avenir – d'autant que les visions des économistes sont divergentes en la matière –, **Axel RIEHL** observe un retour des demandes d'implantation des entreprises. Endogènes ou exogènes, elles concernent des entreprises qui souhaitent se développer. En 2010, le service aura reçu plus de 400 demandes d'implantation – soit 100 de plus qu'en 2009.

De la même façon, plus de 200 000 m² de tertiaire auront été placés en 2010, soit plus que la moyenne des 10 dernières années. Axel RIEHL précise que l'on assiste à un rattrapage du creux de fin 2008-début 2009.

Autre indicateur signe d'espoir : les PME industrielles retrouvent quelques moyens de financement. Toutefois cette constatation est nuancée par la baisse de 5% des emplois industriels privés de l'agglomération lyonnaise : 4 000 emplois ont disparu dans ce secteur entre 2008 et 2009.

Axel RIEHL conclut à des signes tangibles de reprise, sans toutefois affirmer qu'ils sont pérennes ou qu'ils porteront l'emploi : la plupart des industriels doutent fortement de leur capacité à recruter en 2011. Mais quand, grâce au travail des collectivités locales, 150 emplois sont sauvés chez Bosch et dédiés à la construction de panneaux solaires, l'espoir est bien là.

Thierry GUÉRIN ne saurait lui non plus se montrer trop optimiste. Il constate que le chômage partiel a été arrêté depuis le mois de septembre. Le volume d'activité remonte légèrement : la production est de 110 à 120 camions par jour, mais faudrait atteindre 160 pour parvenir au point d'équilibre. RENAULT TRUCKS bénéficie heureusement du soutien du Groupe Volvo. La société doit encore économiser et optimiser l'organisation, puisque l'objectif unique demeure de préserver l'intégralité des emplois en CCD et en CDI. Les effectifs globaux de l'entreprise n'ont pas diminué depuis 2008 et RENAULT TRUCKS continue à recruter – sur des volumes plus faibles : 500 personnes par an, contre 1 200 avant la crise. Le nombre d'alternants a été augmenté de 23% entre 2008 et 2009, malgré un contexte de chômage partiel.

RENAULT TRUCKS est fortement implanté sur des marchés sinistrés (en France, en Espagne...) ; aujourd'hui, les marchés du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord lui octroient un peu d'oxygène. Toutefois, l'espoir est justifié : des actions de développement se font jour et attestent des potentialités économiques.

Anne-Sophie PANSERI constate paradoxalement que MAVIFLEX a réalisé une bonne année 2010 – certes irrégulière, avec un carnet de commandes en dents de scie, qui ne lui donne qu'une visibilité à trois semaines. Au total, après un CA 2009 en baisse de 14%, la société renoue avec un chiffre d'affaires positif (+5% au premier semestre, +10% sur l'ensemble de l'année 2010). MAVIFLEX va chercher la croissance où elle est : à l'international (avec les USA, l'Australie, l'Italie...). C'est ainsi qu'elle a mis en place des réseaux de producteurs en Europe, au Maghreb... La société est également portée par la vague des économies d'énergie, puisqu'elle produit des portes isolantes.

Elle s'inquiète de la baisse des emplois dans le secteur industriel, pourtant à la croisée des autres secteurs : un emploi industrie crée en général trois emplois périphériques. Anne-Sophie PANSERI suggère de mettre à profit cette période pour solidifier les passerelles entre l'emploi et l'entreprise :

en effet, sa société embauche (+10% d'effectif, d'abord en intérim par sécurité, puis ces emplois sont presque toujours transformés en CDI), mais elle ne parvient pas à trouver des personnels en production, ni des techniciens SAV en France, ni des commerciaux.

Elle invite le Grand Lyon à réfléchir sur ses orientations environnementales avec les entreprises du territoire : celles de la vallée de la chimie, de l'industrie lourde... pour éviter de détruire de l'emploi. Elle constate enfin une forte dépréciation du prix de vente des produits, à cause de la compétition accrue en période de crise : dans le même temps, le prix des matières premières augmente et fluctue fortement. Les industriels sont contraints à spéculer sur leurs achats.

Anne-Sophie PANSERI estime donc que, bien que la reprise du secteur économique soit hésitante, un espoir est possible en 2011 : en effet, le nombre de créations d'entreprise à Lyon dépasse celui de la destruction d'entreprises. Cela signifie que le territoire est porteur de projets, avec des acteurs fortement mobilisés.

Christian PIN ressent également des frémissements de reprise, en particulier dans le secteur transport-logistique et dans l'industrie. Les aspects environnementaux sont aujourd'hui des enjeux locaux porteurs pour l'association, (valorisation des déchets au lieu de l'enfouissement ou de l'incinération), le passage à la TNT est bénéfique pour ENVIE SUD EST...

Il suggère lui aussi d'augmenter le professionnalisme, observant un contraste important entre les filières et les qualifications. C'est pourquoi l'accent a été mis sur la formation dans l'encadrement social : ainsi, ENVIE a engagé avec l'AFPA une action pour donner plus d'atouts à ses personnels à leur sortie (en français langue étrangère notamment).

Christian PIN exprime donc un optimisme modéré sur la sortie de crise, faisant observer qu'elle apporte menace et déstabilisation, et à la fois opportunité de rebondir.

Échanges avec la salle

Thierry GUÉRIN explique qu'en Suède, des lois contraignent les entreprises à ne pas recruter plus de 5% de travailleurs intérimaires. Elles ont donc moins de marge de manœuvre, et une flexibilité limitée. Le Groupe Volvo a dû réduire brutalement de 20% ses effectifs en 2008-2009. Chez RENAULT TRUCKS, le volume d'intérimaires a permis de sauvegarder les emplois en CDD et CDI. En outre, grâce aux dispositifs d'aides françaises, l'entreprise a pu avoir recours au chômage partiel. Ces systèmes ont fait des envieux en Suède et dans le monde : il a fallu expliquer que, malgré tout, les salariés français faisaient aussi des sacrifices.

Anne-Sophie PANSERI estime que l'activité économique est hétérogène selon les secteurs. Le service est reparti, qui porte l'intérim. Le secteur du bâtiment semble plutôt contrasté, avec des sociétés en fort développement et d'autres qui se portent mal. Le secteur automobile est en difficulté, puisque financé par les chiffres d'affaires des sociétés en 2009 – chiffres d'affaires en baisse. Il se rémunère donc en baisse, ce qui explique les augmentations importantes des assurances. Le commerce est morose ; la grande distribution se porte mieux, les commerces alimentaires sont plutôt actifs et les petits magasins alimentaires de proximité reprennent de la vigueur et une vraie place en centre-ville - ce qui signifie que les prix entre petits commerces et grande distribution tendent à converger.

Elle relève qu'un grand nombre d'entreprises sont créées par des femmes de plus de 50 ans qui ont élevé leurs enfants, et qui ont eu un parcours de cadre supérieur en entreprise. Ces petites structures apportent souvent des services en plus. La crise a peut-être sensibilisé les gens à cet aspect humain, au-delà de la seule production. C'est là une piste pour résister aux marchés émergents qui concurrencent durement les entreprises avec des coûts très bas.

Anne-Sophie PANSERI observe que, paradoxalement, même les entreprises qui ont une activité soutenue se trouvent dans une situation difficile, à cause de leur faible niveau de trésorerie depuis 2009 ; or elles ont besoin de financer la reprise d'activité en achetant des composants, en investissant avant d'être payées par les clients.

Bruno LACHNITT, directeur de la Mission Régionale d'Information sur l'Exclusion (MRIE), s'étonne qu'ENVIE soit confronté à un public plus éloigné de l'emploi : en effet, on observe qu'avec la crise, les entreprises d'insertion voient arriver un public inhabituel, plus « employable ».

Christian PIN explique que la situation est contrastée et que les entreprises d'insertion ont effectivement affaire à deux publics : des personnes en situation de chômage récent mais proches de l'emploi, et d'autres plus fragiles psychologiquement, confrontées à des problèmes de logement, de santé... – voire avec des difficultés psychiatriques.

Jean-Philippe MARCOURT, responsable du service économique de la mairie de Décines, rappelle que les chargés de relation Entreprises de la Ville accompagnent des publics en difficulté, en relation avec le PLIE. Il entend la demande des entreprises d'une main d'œuvre plus qualifiée ; il se demande si ces besoins ont fait l'objet de diagnostics, ou d'actions plus concrètes, pour tenter d'y répondre.

Anne-Sophie PANSERI partage cette préoccupation : elle observe une mutation des métiers et conclut à la nécessité d'accompagner cette mutation, de former les gens à d'autres métiers...

Ivan POSTEL-VINAY reconnaît le décalage entre les qualifications disponibles et celles requises par les entreprises. Il rappelle que la Région détient – avec Pôle Emploi – la compétence de la formation professionnelle. Il existe des dispositifs de formation ; la Région travaille actuellement à une refonte des outils de formation et des modalités de programmation, en lien avec des entreprises, pour que la formation corresponde à la réalité économique.

Nathalie HALOT, directrice territoriale déléguée Rhône centre pour Pôle Emploi, précise que Pôle Emploi œuvre au service des entreprises : encore faut-il le solliciter.

Table ronde Acteurs institutionnels

Quelles actions concrètes ont été mises en place ? Les objectifs ont-ils été atteints ?

Nathalie HALOT rappelle que Pôle Emploi a été frappé par la crise alors qu'il venait juste de naître de la fusion entre ANPE et ASSEDIC. Personne n'avait anticipé : le flux d'inscriptions à l'automne 2008 était identique à celui de l'été; mais, par la suite, il n'a cessé de croître. La structure n'avait alors pas une organisation stable : elle s'est attachée en priorité à répondre aux besoins urgents des inscrits, et à leur verser leurs indemnités. Des conseillers ont donc été embauchés, formés à de nouveaux métiers. En parallèle, Pôle Emploi a essayé de développer un accompagnement pour toutes les personnes qui subissaient de plein fouet ce chômage imprévu – en particulier les intérimaires.

Pôle Emploi a ainsi dépensé pour l'accompagnement rapidement la totalité de l'enveloppe allouée sur 2 ans. Sans les dispositifs mis en place, le chômage de longue durée aurait pu augmenter davantage, certaines personnes se seraient repliées sur elles-mêmes... Pôle Emploi est également parvenu à inscrire dans des délais raisonnables et à indemniser tous les demandeurs d'emploi.

Ivan POSTEL-VINAY explique que la DIRECCTE a été créée en 2010 : elle regroupe les ex directions régionales du Travail et de l'Emploi, de la Consommation, du Commerce et de l'Artisanat, du Tourisme, du Commerce extérieur et de l'Industrie en partie. Elle est divisée en unités territoriales.

Dans ce type de contexte, les gens sollicitent fortement l'État : au plus fort de la crise, les services de l'État ont joué un rôle de facilitateur, de coordination des acteurs du service public de l'emploi sans perdre de vue les priorités. Il a fallu mobiliser les mesures existantes au maximum de leurs capacités et créer des mesures nouvelles.

Ont donc été activés : chômage partiel, missions du fonds national de l'emploi, mobilisation des OPCA pour aider à la formation dans les entreprises, incitations à l'emploi par les contrats aidés, soutiens aux structures d'insertion par l'activité économique, prêts spécifiques mis en place pour les contrats d'apprentissage et contrats de qualification, cofinancements des développeurs de l'alternance dans les réseaux consulaires, offres de formation spécifiquement destinées aux jeunes dans le contrat accompagnement-formation, instauration d'un plan rebond destiné aux chômeurs en fin de droit...

Ivan POSTEL-VINAY reconnaît le contexte difficile, avec la création de Pôle Emploi et la reconfiguration des services de l'État au « mauvais moment ». L'État a mis en œuvre des dispositifs d'urgence : il est difficile aujourd'hui de prévoir s'ils vont avoir des effets positifs à long terme sur l'emploi des personnes. Quoi qu'il en soit, il estime préférable d'être employé en contrat aidé plutôt qu'en inactivité ; et le contrat aidé favorise le retour à l'emploi (80% des personnes en alternance sont embauchées dans les 3 ans qui suivent).

Nicole THOMAS, chargée de mission au Conseil régional à la Direction de l'emploi et de la formation continue, travaille au service Territoire sur les questions de l'emploi et de la formation. Elle indique qu'un plan de soutien a été voté en deux fois entre fin 2008 et juin 2009. Au total, il représente 136 millions €.

Ce plan comprend, dans son volet économique, un soutien à l'investissement permettant aux entreprises en difficulté de faire appel à un fonds de financement et de solliciter les banques. Une centaine d'entreprises dans le Rhône ont ainsi été accompagnées en 2009 et 2010.

La Région a proposé aux entreprises en difficulté l'intervention d'un consultant pour leur indiquer comment réagir : une centaine d'entreprises en a bénéficié. Un soutien à l'innovation aux entreprises et à l'emploi a aidé les structures en développement à financer la recherche.

Dans le volet formation, des conventions ont été signées avec les OPCA pour cofinancer la formation des salariés en chômage partiel, en particulier pour des publics prioritaires ciblés. Des personnes de plus de 45 ans, au niveau de qualification parmi les plus bas, ont ainsi accédé à la formation – en français langue étrangère, ou en savoirs de base par exemple, mais aussi en informatique ou en formations techniques. Des intérimaires sont également partis en formation, sur des projets de formation collective, dans le cadre des DIF ou de la VAE.

La Région a signé une convention de formation avec le FONGECIF, en ciblant le public en contrat précaire (CDD) : la demande de formation dans ce cadre a augmenté de 88%. Nicole THOMAS précise que cette demande était peu développée auparavant.

Des actions ont été soutenues à destination des demandeurs d'emploi du public jeune, avec une augmentation du volume d'heures de formation, des Contrats d'Accès Retour à l'Emploi Durable, des expérimentations spécifiques pour des 16-17 ans en rupture scolaire et en grande difficulté. La Région étudie aujourd'hui la façon de réadapter l'offre de formation et les supports d'accompagnement pour ces publics.

Vers un espoir de reprise ?

Ivan POSTEL-VINAY observe que le nombre de chômeurs est en augmentation, en particulier chez les personnes de plus de 50 ans et les populations fragiles. Néanmoins, le chômage partiel diminue fortement, le chômage des jeunes n'augmente plus, et les flux d'inscription à Pôle Emploi diminuent. La croissance économique reprend légèrement, et le nombre d'emplois repart, après une baisse de 2 ans, ainsi que l'intérim. Quant aux chefs d'entreprise, ils n'affichent pas un réel optimisme, mais moins de pessimisme qu'en 2009. Le frémissement économique doit être porté et galvanisé par les acteurs de l'emploi et de l'insertion.

Nicole THOMAS estime que la reprise qui s'annonce demeure très fragile et instable. Il est trop tôt pour savoir si les contrats précaires et les CDD actuels seront pérennisés ou non.

Nathalie HALOT confirme que le flux d'inscription à Pôle Emploi n'augmente plus ; néanmoins, les personnes les plus fragiles ne sortent plus des inscrits. Paradoxalement, les entreprises qui veulent recruter ne trouvent pas de salariés. La sortie de crise se profile donc, mais pas pour tous.

Échanges avec la salle

Xavier DELOCHE, directeur de l'agence de l'OPAC du Rhône de Vénissieux, souhaite organiser un tour de table au sein de l'agglomération avec les Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE), pour envisager le moyen de se rapprocher du monde de l'entreprise et éviter des crises politiques et sociales. L'ARRADEP représente plus de 200 personnes : son sort concerne l'ensemble des entreprises et des associations d'insertion.

Ivan POSTEL-VINAY rappelle que l'État continue à soutenir les structures de l'IAE : en 2011, leurs crédits seront maintenus. Il indique que les pouvoirs publics accompagnent les structures ayant un projet et une gouvernance, et qu'une instance départementale regroupe les acteurs de l'IAE : le conseil départemental de l'insertion par l'activité économique permet de discuter de l'évolution des SIAE sur le département. Il précise qu'une réunion a lieu le lendemain soir à la Préfecture sur l'ARRADEP, à l'initiative de la DIRECCTE, pour envisager des solutions.

Une dirigeante d'une entreprise d'insertion de nettoyage, témoigne qu'elle a été impactée économiquement par la crise. Elle a bénéficié d'aides dans le cadre du plan de relance ; elle s'inquiète de la précarité croissante des personnes.

Christophe MÉRIGOT, Directeur adjoint de la mission Grand projet de ville à la Duchère, s'indigne de ne constater aucun effort particulier de la part du service public de l'emploi sur les quartiers politiques de la Ville, que l'on dit pourtant prioritaires depuis 20 ans. Il constate que le taux de chômage y est pourtant double ou triple par rapport à d'autres quartiers.

Nathalie HALOT affirme que Pôle Emploi collabore beaucoup sur la Duchère, comme sur d'autres quartiers sensibles.

Ivan POSTEL-VINAY confirme que des actions sont menées depuis des années en direction de l'insertion dans les quartiers politiques de la Ville ; il convient que la prise en compte de la problématique des quartiers dans l'ensemble des politiques de droit commun en matière d'emploi et d'insertion est sans doute insuffisante. Les missions locales insistent particulièrement sur la prise en compte des publics qui relèvent de la politique de la Ville : ce questionnement doit irriguer l'ensemble des collectivités publiques.

CONCLUSION

Dounia BESSON partage toute la perplexité et l'inquiétude exprimées. Elle observe que le questionnement sur les pratiques pour mettre en adéquation l'offre et la demande demeure au cœur des préoccupations des participants.

Elle se réjouit à cet égard du début de refonte des formations qui doivent être adaptées aux réalités économiques et aux besoins des populations – en particulier les jeunes et les seniors.

Elle insiste sur le besoin, encore affirmé, des acteurs de l'insertion de se rencontrer : aujourd'hui « assaillis » par des publics nouveaux en « concurrence » avec des publics plus fragiles, ils ont besoin de réponses.

Elle évoque les ateliers qu'elle a présidés lors des assises de la politique de la Ville : dans ces quartiers plus durement touchés, malgré la mixité apportée par l'agglomération, il demeure primordial de créer un lien entre le développement économique, l'insertion et l'emploi. Préparer la jeunesse à ces emplois qui ne trouvent pas preneur aujourd'hui constitue donc un enjeu de cohésion sociale. La pertinence des politiques sociales mises en œuvre doit se faire au plus près des territoires.

Dounia BESSON s'engage à poursuivre une politique pertinente et volontaire, dans l'espoir de voir l'apprentissage et l'alternance déboucher sur une réelle adéquation avec des métiers d'avenir.

Pour tous renseignements complémentaires concernant cette étude,
vous pouvez contacter :

Alain BLUM, Chargé de mission développement économique et insertion au
Grand Lyon - **ablum@grandlyon.org**

Caroline TESTUT SIMEU, responsable de l'Observatoire emploi, insertion et
cohésion sociale à l'Agence d'urbanisme pour le développement de
l'agglomération lyonnaise – **c.testut@urbalyon.org**